



HAL
open science

**Les quartiers populaires, qu'est-ce qu'on en dit,
qu'est-ce qu'on y vit. Questionner les violences urbaines.**

Claske Dijkema

► **To cite this version:**

Claske Dijkema. Les quartiers populaires, qu'est-ce qu'on en dit, qu'est-ce qu'on y vit. Questionner les violences urbaines. . 2015. hal-01363933

HAL Id: hal-01363933

<https://hal.science/hal-01363933>

Submitted on 20 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VIOLENCE / CONFLIT

Les quartiers populaires, qu'est-ce qu'on en dit, qu'est-ce qu'on y vit.

- *Questionner les violences urbaines*

Claske Dijkema et Joachim Boukdir

Les quartiers populaires sont devenus synonymes de violence ; une violence que l'on attribue aux jeunes et à l'immigration. Ces images reflètent les fantasmes de ceux qui n'y habitent pas, projettent notre peur de l'altérité, des jeunes en colère et d'un afflux des habitants « autres », que nous aurions du mal à comprendre. De plus, l'association entre les violences urbaines et l'immigration induit l'idée que ce phénomène provient de l'extérieur de notre société, qu'il y a été importé. Les solutions sont ensuite cherchées dans le domaine sécuritaire pour réprimer la violence.



Photo murblanc.org

L'apport de la transformation de conflit à une lecture de ce type de violence

La thématique de la violence dans les quartiers nous semble importante à étudier dans le cadre de la transformation de conflit car tous les conflits violents sont le résultat d'un long processus de **fabrication d'un ennemi**. Ce processus passe par l'altérisation, la péjoration, l'essentialisation, la stigmatisation justifiant la discrimination et enfin la criminalisation, comme nous argumenterons par la suite. Chaque guerre est aussi une guerre de **l'image de l'autre**, comme violent, comme un danger, ce qui légitime par la suite des actes violents à son égard, par mesure de prévention. Il nous semble alors important de

s'arrêter un moment sur les perceptions. Dans le cours « Agir sur les conflits »⁴ on s'intéresse aux perceptions que nous avons de nous-mêmes et des autres, réelles ou imaginaires. Elles peuvent être positives ou négatives mais dans le contexte d'un conflit violent, les parties au conflit ont tendance à créer des stéréotypes dépréciatifs : la construction de l'ennemi, l'ostracisme et l'exclusion sociale peuvent culminer dans la déshumanisation de l'ennemi, une condition pour légitimer l'utilisation de la violence par l'État ou d'autres acteurs armés. On voit la création d'une catégorie spatiale, « le quartier », qui est craint et qui serait « sensible », « chaud », « difficile », bref, qui est assimilé aux violences urbaines. Le quartier

⁴ <http://tccfr.netuni.nl/page.php?id=1>

fait peur pour ne pas parler des personnes qui habitent ces quartiers. Cet article questionne la notion de violences urbaines qui **sert à stigmatiser une population** qui y habite, voir qui ouvre la voie à leur **criminalisation**. En attendant, les intellectuels n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les origines de ces violences, ni sur leur signification. Chaque analyse structurelle de ces problèmes est présentée comme une « excuse sociologique »⁵. Pourtant, la condamnation récente de l'État français par la Cour d'Appel pour « faute lourde » dans cinq cas de « contrôle au faciès »⁶ confirme bien la stigmatisation d'une population issue de la colonisation.

Violences urbaines : planter le décor

Pendant la période de début mai à début juin 2015, une dizaine d'articles ont été publiés dans la presse locale ayant comme sujet les « violences urbaines ». Il s'agit d'incendies de voitures, de poubelles, de caillassages de la police, produits dans les villes de Besançon, Creil, Rennes, Savigny-sur-Orge, Blois, Évreux, Mantes-la-Jolie et Tourcoing. Dans tous les cas une confrontation entre jeunes hommes et force de l'ordre en est à l'origine. Celle-ci peut prendre la forme d'interpellation, d'un contrôle de voiture ou d'une opération de « sécurisation de quartier ». Par exemple à Besançon, où 5 quartiers se sont embrasés début mai, la procureure a déclaré que ces graves incidents sont liés au « placement en détention d'un jeune de 17 ans à la suite déjà d'agressions contre des policiers »⁷. Les poubelles y ont été incendiées quelques minutes après son interpellation⁸.

5 Pour un développement de la notion de « excuse sociologique », voir Fabien Truong, sociologue, professeur agrégé à Paris-VIII et chargé de cours à Science Po, « Émeutes : de gauche à droite, dénoncer avant d'expliquer ». *Le Monde.fr* 16 août 2011. *Le Monde*. Web. 24 juin 2015

6 *Le Monde.fr*. Juin 24 2015

7 « Besançon : quatre interpellations après des violences et plusieurs séries d'incendies », *Ma Commune.info*, 6 mai 2015, <http://www.macomme.info/article/xxx-122620>

8 *Ibid.*

À Tourcoing, les violences ont eu lieu après la mort d'un jeune homme, passager d'un véhicule qui fuyait un contrôle. À Mantes-la-Jolie, la situation s'est dégradée après l'interpellation d'un conducteur qui avait pris la fuite. Ce sont ces violences qui rendent les rapports tendus entre police et jeunes bien visibles. Ces jeunes ont deux spécificités : ils vivent dans un « quartier »⁹ et qui dit quartier, dit issus de l'immigration dans l'imaginaire collectif. Cette idée est partiellement fondée sur la base des chiffres de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) qui rapporte que 52,6% de personnes vivant dans les zones urbaines sensibles (Zus) sont issues de l'immigration¹⁰. Les personnes d'un certain âge, d'un certain faciès, habitant des territoires désignés « ZUS » ou des « quartiers » sont ainsi assimilées aux violences urbaines. Pourtant, ces mêmes articles de presse ne donnent pas d'information sur la violence de certaines de ces méthodes d'intervention, ni sur les humiliations qu'elles entraînent. On trouve parfois mention « d'interpellation musclée », euphémisme qui peut cacher des blessures graves. Qui raconte les fois où les personnes interpellées sans raison avalent leurs frustrations, leurs colères, afin de continuer leurs vies ? *Ma Commune.info* est une exception à cet égard. Dans un article qui couvrait la situation à Besançon, il donnait la parole aux jeunes concernés par les incidents qui expliquent leur colère par le fait que "les policiers ont frappé et gazé (leur) jeune frère"¹¹.

9 Dans tous les articles de presse à l'exception d'un, il est précisé dans quel quartiers ces violences ont eu lieu. Il s'agit chaque fois de quartiers que nous choisissons d'appeler ici « populaires », au sens où sont concentrées des populations à faible revenu.

10 Le Point, *Zones urbaines sensibles : 52,6 % des habitants sont issus de l'immigration*, 01/11/2011

11 Violences urbaines aux 408 : prison ferme pour trois délinquants, *Ma Commune.info*, 12/05/2015, <http://www.macomme.info/article/violences-urbaines-aux-408-prison-ferme-pour-trois-delinquants-123012>, consulté le 16 juin 2015

Face aux violences urbaines, les violences quotidiennes

Face aux violences urbaines, nous voudrions introduire le concept de violences quotidiennes, telles que définies par ceux qui habitent ces quartiers. Le travail que Modus Operandi mène depuis plusieurs années dans un quartier populaire de Grenoble, la Villeneuve, nous a fait observer le décalage entre les violences observées depuis l'extérieur de ces quartiers, comme le montrent ces articles de presse cités auparavant, et les violences telles que vécues par ceux qui y habitent. Ceci s'est notamment manifesté à l'issue d'un repas citoyen sur le thème « Réagir aux violences dans le quartier, parlons-en » quand un groupe d'habitants s'est exprimé sur la façon dont ils sont confrontés aux formes de violence dans leur vie quotidienne¹². À cet égard, deux anthropologues, Nancy Scheper-Hughes¹³ et Philippe Bourgois¹⁴, ont théorisé ce concept de « *everyday violence* », dont une des particularités réside dans le fait qu'elle est souvent invisible car enchâssée dans les structures symboliques et sociales. Bourgois et Scheper-Hughes s'intéressent au continuum entre les violences dans la sphère privée, au sein des familles, les violences dans la sphère publique, la violence structurelle, et jusqu'aux violences durant les périodes de conflits armés¹⁵. Ici j'aimerais argumenter que les interventions de la police sont une forme de violences quotidiennes pour ceux qui les subissent et qui méritent d'être étudiées pour mieux comprendre les explosions de violence que la presse relate de façon constante.

Comment se déroule une interpellation ? Jo, un jeune homme du collectif « Agir pour la Paix » avec qui Modus travaille, essaie d'y

12 Le repas citoyen a eu lieu le 16 février 2013 et a été organisé par le collectif inter-associations à Villeneuve (Grenoble), « Villeneuve Debout »

13 Sheper-Hughes, Nancy, *Death Without Weeping: The Violence of Everyday Life in Brazil*, University of California Press, 1993

14 Bourgois, Philippe, *In Search of Respect : Selling Crack in El Barrio*, Cambridge University Press, New York, 1995

15 Scheper-Hughes, Nancy, ed. *Violence in War and Peace: [an Anthology]*. Nachdr. Malden, Mass.: Blackwell Publ, 2007

répondre. Il est habitant d'Échirolles, raconte et analyse ses rencontres avec la police.

Le premier contrôle de police, il l'a vécu à l'âge de 14 ans avec son ami qui en avait 13. Un soir, ils attendaient le tram et ils voient une voiture de police s'arrêter. Quatre policiers en descendent, et, en claquant dans leurs doigts, leur donnent l'ordre : « Toi ! tu te mets là ! Toi, tu te mets là ! ». Avec les mains et le visage plaqués contre l'arrêt de tram, les deux adolescents se font palper le corps. Ils comprennent que les agents sont à la recherche d'armes blanches, de stupéfiants, d'argent liquide comme autant de signes de délinquance et de trafic de drogues. Et en effet, ils trouvent dans une poche de Jo de l'argent (il venait juste de recevoir sa bourse) et dans la poche de son ami un petit couteau suisse. Ce dernier a été embarqué au poste de police.

Jo se fait contrôler environ deux fois par an par la police, c'est moins souvent que son ami. Ce qui les différencie, c'est leur style vestimentaire : Jo est vêtu d'une veste en cuir, un pantalon bleu marine et un t-shirt blanc et bleu marine ; des cheveux lisses coiffés en arrière ; des chaussures. Enfin, une posture droite, un regard confiant. Le style de son ami se résume par baskets, casquette, *survet*. Les deux sont assimilés à l'immigration. Une autre raison que Jo donne pour expliquer pourquoi il se fait moins souvent embarquer par la police que ses amis est qu'il a « la tchatte facile ». Mais ça lui arrive de croiser la posture condescendante des policiers. « On te méprise, ça se voit dans le regard qui est provocateur. Ils te regardent de haut ». Pour Jo, la provocation passe plus par des gestes que par les mots, le claquement des doigts, mais certains de ses copains se sont fait appeler « bougnoul ».

Des événements qui font système

Dans l'analyse de Jo, nous retrouvons plusieurs aspects qui reviennent systématiquement dans les récits d'autres personnes assimilées à l'immigration africaine :

- Un climat de suspicion permanent : par

exemple, lors d'une interpellation, un policier a dit à Jo : « Si je trouve ne serait-ce qu'un gramme de *shit*, je t'embarque ».

- L'assimilation des jeunes issus de l'immigration à la délinquance : « Toujours on t'associe à quelque chose que tu n'es pas ». Le regard porté sur une personne l'enferme dans nos stéréotypes attribués au groupe en général auquel on l'associe. Ceci peut prendre plusieurs formes dans ce contexte : les Arabes sont perçus sous l'angle de la délinquance ; les musulmans sous l'angle du terrorisme; l'Islam, sous l'angle de la violence ; les quartiers populaires, comme quartiers violents ; les jeunes, comme des feignants.

- Jo décrit la logique de l'interaction entre la police et les jeunes hommes du quartier : « Ils vont te provoquer pour se donner une raison de t'embarquer [au poste de police] ». Ils ont pour but de pousser la personne ciblée à perdre son calme et comme ça de l'inciter à montrer des réactions négatives, conformes à celles attribuées au groupe auquel il est assimilé. En ayant conscience de ces dynamiques, Jo a pris la décision de « caresser les forces de l'ordre dans le sens du poil » et de « prendre sur lui ». Ça lui demande une importante **maîtrise de soi**, qui n'est pas donnée à tous.

- Le risque d'interpellation dans la vie quotidienne veut aussi dire qu'on ne **maîtrise plus son temps** : une interpellation peut prendre 10 minutes comme une demi-heure, en fonction de ce que les policiers trouvent. Un copain embarqué change les plans d'une soirée : « La police est capable de gâcher ta soirée ». « Une fois, on est sorti avec un groupe de copains, on se faisait un apéro en plein air, sur les escaliers de l'église en face de la FNAC en centre ville. On fumait quelques joints. Ils [les policiers] ont tout pris et ont embarqué un copain. Ça nous a gâché la soirée ».

Il ressort qu'on n'est pas chez soi dans l'espace public. En tant que jeune homme assimilé à l'immigration, sortir d'un appartement et entrer dans l'espace public veut dire prendre le risque d'être interpellé, d'être fouillé en public sous les regards suspicieux des passants qui voient que tu es soumis au traitement d'un

délinquant. Au-delà de leur fonction sécuritaire, les contrôles policiers rappellent qui est **maître du territoire** et à qui il faut se soumettre, même quand ils sont injustes. La police ne représente pas la même chose en fonction de la place qu'on occupe dans la société. Pour Jo, il y a autant de bons policiers que de mauvais. « Un bon policier, il te traite avec respect, il est représentant de l'État, il sait faire la part des choses, entre quelqu'un qui a fait du mal..... Un mauvais policier, il a un uniforme qui lui donne des ailes ». Les sociologues Marwan Mohamed et Laurent Mucchielli confirment cette observation du rôle problématique qu'ont les forces de l'ordre dans les quartiers. Elle ouvre à la question de la spécificité de ces territoires¹⁶. La proportion élevée des personnes « issues de l'immigration » invite-t-elle des réflexes coloniaux ?

Au cœur des questions de contrôle du territoire se trouve une pratique controversée, la consommation de cannabis, qui est à la fois très répandue, un jeune sur deux reconnaît avoir déjà fumé un joint, tandis qu'un sur dix en consomme régulièrement¹⁷, et pénalisée par la loi. À quel titre cette criminalisation de la consommation de cannabis est justifiée, prenant en compte la tolérance de la consommation de l'alcool dans notre société, en particulier parmi la population des étudiants ? Cette contradiction entre la tolérance pour l'alcool et la criminalisation du cannabis a aussi une connotation culturelle où il me semble que parmi les jeunes hommes d'origine maghrébine, de culture musulmane, la consommation de cannabis est plus facilement tolérée que l'alcool, mais cette hypothèse reste à vérifier. En outre, dans les quartiers (zones urbaines sensibles (ZUS) en termes administratifs) où le taux de chômage des jeunes atteint en moyenne 45 % en 2012

¹⁶ Mohammed, Marwan et Mucchielli, Laurent, « La police dans les « quartiers sensibles : un profond malaise » dans Mucchielli, Laurent, Le Goaziou, Véronique (dir), *Quand les banlieues brûlent : retour sur les émeutes de 2005*, Paris: la Découverte, 2007,

¹⁷ France : France: la consommation de cannabis en forte hausse chez les ados, Rfi, 22-04-2015, <http://www.rfi.fr/france/20150422-france-adolescents-cannabis-alcool-tabac-consommation-hausse-drogues/>

contre 23,1 % hors ZUS, le trafic de cette drogue est une des rares activités économiques facilement accessibles et il n'est alors pas étonnant qu'elle y soit concentrée. La criminalisation justifie une forte attention de la police, notamment de la brigade anti-criminalité (BAC), et justifie la répression d'une partie de la population en même temps que les violences quotidiennes que nous avons évoquées. Pourtant, quand les « violences urbaines » éclatent dans ces quartiers, la presse est aveugle aux expériences d'injustice vécues dans ces rapports à la police et les présentent régulièrement comme gratuites.

Pour comprendre la criminalisation...

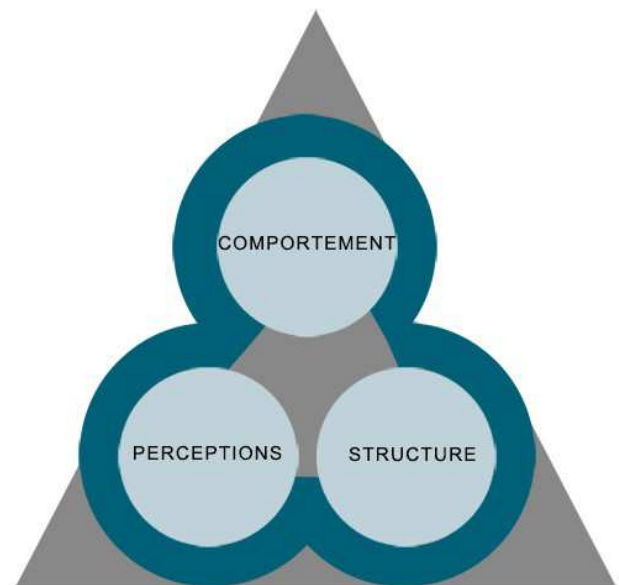
Nous empruntons à Ismahane Chouder, présidente du collectif Féministes pour l'égalité, cinq étapes pour expliquer le fonctionnement d'une mécanique raciste qui sert pour créer du consentement et ouvre la voie à la discrimination.¹⁸ Il nous semble que la criminalisation peut être comprise comme une sixième étape dans ce processus, qui commence par l'**altérisation** : appréhender l'autre par la différence qui nous sépare de lui/elle, suivi par la **péjoration**. Dans cette distinction, l'autre vaut moins. La troisième étape est l'**essentialisation** : cet autre vaut moins car il/elles appartient à « eux », un groupe inférieur que le nôtre, qui est caractérisé par les éléments les plus négatifs, tandis que le groupe « nous » est caractérisé par les plus éléments les plus flatteurs. La **stigmatisation**, qui fait qu'on porte un regard négatif sur les caractéristiques stéréotypiques du groupe. Enfin, la **discrimination** est le traitement différent, défavorable de quelqu'un parce qu'il est assimilé à un certain groupe.

La **criminalisation** des questions sociales, comme la consommation de certaines substances mais pas d'autres, ouvre la porte à

¹⁸ Pendant une rencontre autour de « Résistances populaires et refus de l'islamophobie : la lutte des femmes » qui a eu lieu le 31 mai 2015, MJC l'Abbaye à Grenoble, Ismahane Chouder a exposé 5 étapes d'un mécanique raciste qui induit la discrimination. Elle s'est appuyé sur ces étapes pour commenter l'islamophobie en France et argumenter l'exclusion petit à petit des femmes voilées de l'espace public.

la criminalisation des populations désignées, qui doit être vue comme une forme de discrimination.

LE TRIANGLE DE LA VIOLENCE



Conclusion : Les violences urbaines analysées comme un conflit

En conclusion de cette réflexion ouverte sur la question de violences urbaines, revenons au cours « Agir sur les conflits » dans lequel nous exposons un outil analytique, le **triangle de la violence**, qui repose sur le postulat que chaque conflit est composé de trois éléments : le comportement des acteurs du conflit (comportements); les mécanismes et les institutions qui structurent leurs relations (structure); les représentations qu'ils portent (perceptions). Dès lors, pour mettre fin à la violence directe, il faut modifier les comportements conflictuels ; pour éliminer la violence structurelle il faut supprimer les injustices structurelles et pour que disparaisse la violence culturelle, il faut agir sur les perceptions. Et, pris dans son ensemble, le conflit violent est le résultat de l'interaction entre les trois éléments du triangle des conflits :

Certaines **perceptions**, en se combinant, peuvent conduire à des **comportements**

hostiles (attaques violentes, menaces, coercition économique, discrimination) ;

Certaines **structures** qui existent ou sont créées, peuvent rendre possibles ou favoriser des perceptions et des **comportements** hostiles.

En se formant et en se développant, le conflit peut s'aggraver, s'approfondir, attirer d'autres

acteurs, et provoquer des conflits secondaires soit avec les acteurs principaux du conflit, soit des parties extérieures (*outsiders*) qui y seraient engagées contre leur volonté. Pour appréhender les violences urbaines, il faut d'abord accepter qu'il s'agit de conflits dans l'espace urbain. Pour transformer un conflit, une réponse répressive ne suffit pas, il faut agir sur les causes structurelles et les perceptions.

Pour aller plus loin avec..... les cours en ligne

Les cours en lignes développés et co-modérés par modop sont accessibles sur la plate-forme :
<http://www.netuni.nl/tnu/moz/>